

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L' Abeille.

5me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur.”

5me Année.

VOL. V

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 23 DÉCEMBRE, 1852.

No. 13

DEVOUEMENT

DES

PERES DU ST. BERNARD.

La neige au loin accumulée

En torrents épais tombe du haut des airs,

Et, sans relâche amoncelée,

Couvre du Saint Bernard les vieux sommets déserts.

Plus de route, tout est barrière;

L'ombre accourt, et bientôt, pour la dernière fois,

Sur sa cime inhospitalière,

Dans les vents de la nuit l'aigle a jeté sa voix.

A ce cri d'effroyable augure,

Le voyageur transi n'ose plus faire un pas :

Mourant et vaincu de froidure,

Au bord d'un précipice il attend le trépas.

Là dans sa dernière pensée,

Il songe à son épouse, il songe à ses enfants :

Sur sa couche affreuse et glacée,

Cette image a doublé l'horreur de ses tourments.

C'en est fait : son heure dernière

Se mesure pour lui dans ces terribles lieux;

Et chargeant sa froide paupière,

Un funeste sommeil déjà ferme ses yeux.

Soudain, ô surprise ! ô merveille !

D'une cloche il a cru reconnaître le bruit.

Le bruit augmente à son oreille,

Une clarté subite a brillé dans la nuit.

Tandis qu'avec peine il écoute,

A travers la tempête un autre bruit s'entend :

Un chien jappe, et s'ouvrant la route,

Suivi d'un solitaire, approche au même instant.

Le chien, en aboyant de joie,

Frappe du voyageur les regards éperdus :

La mort laisse échapper sa proie,

Et la charité compte un miracle de plus.

CHEFEDOLLE.

CORRESPONDANCE.

District de Montréal.

(suite et fin)

Mais, allez-vous me dire, il nous faut donc que nous renoncions au monde malgré l'inclination qui nous y porte ? Non certes, je comprends trop bien les funestes conséquences qu'il y a d'embrasser un état qui n'est pas le sien ; si après avoir réfléchi devant Dieu vous trouvez que vous devez aller dans le monde, venez-y avec courage ; avec le secours de Celui qui a vaincu le monde, vous pourrez éviter ses ruses et ses pièges. Mon but en vous parlant de la vie du monde n'est pas de vous détourner d'une profession qui peut-

être est la vôtre, mais je voudrais seulement vous faire connaître un peu les choses du siècle. Le plus souvent quand on sort d'une maison d'éducation on est dans une ignorance presque complète des affaires séculières, pourtant on croit savoir quelque chose des mœurs et des coutumes de la société civile pour avoir lu les histoires anciennes et modernes ; mais que grande est la différence entre la pratique et la théorie, s'il est permis de parler de la sorte.

Mais ne peut-on pas vivre dans le monde, dites-vous, sans suivre tous ses caprices et toutes ses maximes ; ne peut-on pas approuver le bien et désapprouver le mal partout où ils se trouvent ? Non, mes amis ; si vous voulez être sans reproche à ses yeux, il vous faudra en mille occasions sacrifier votre conscience à ses goûts bizarres et pervers.... Du moins s'il nous faut faire des sacrifices, il nous récompensera par l'honneur et la gloire qui sont le prix promis à celui qui veut marcher sous ses bannières. Ah ! c'est ici qu'il faut gémir et dire avec le roi prophète : *Omnia homo mendax*. A votre entrée dans le monde tout vous parle de bonheur et de félicité ; mais bientôt vous voyez qu'il n'y a que l'apparence de la félicité, alors vous portez vos regards vers les lauriers qu'il a soin de vous montrer dans le lointain.

Rien de plus faux que l'honneur du 19e Siècle ; d'abord, et c'est ce qu'il y a de plus triste et de plus pénible pour celui qui a de l'estime pour la religion de ses pères, il lui faut presque l'oublier ! Je le dis en rougissant pour la société et surtout pour les mœurs canadiennes ! Pratiquer la religion catholique dans les points qui en sont la base, n'est pas du bon ton !!! Ah ! il me semble ici vous entendre, pères et mères chrétiens, qui peut-être vous êtes ôté le pain de la bouche pour donner à votre enfant une éducation chrétienne et religieuse, lui adresser ces justes reproches : fils ingrat, est-ce en nous déshonorant que tu essuies les sueurs que nous avons versées pour toi ? Etait-ce pour faire de toi un impie que nous nous sommes épuisés de peines et de fatigues ! Oh ! qu'elles sont amères les larmes qu'un fils ingrat fait répandre aux auteurs de ses jours ! Encore

si c'était le petit nombre, mais au contraire c'est le grand nombre qui marche dans la grande voie de l'iniquité que le monde a soin de couvrir de fleurs afin de tromper plus facilement la jeunesse imprévoyante. Après cela je ne m'étonne plus si tant de braves pères de famille ont tant de répugnance à faire instruire leurs enfants, au moins dans les hautes sciences. Dernièrement encore j'eus occasion de parler de l'avantage de l'éducation à un honnête cultivateur, et comme je lui demandais pourquoi il ne faisait pas instruire ses fils : “ parceque, me répondit-il, si je ne les fais pas étudier, je suis presque certain qu'ils feront de bons et de braves citoyens ; mais s'ils font un cours d'étude, j'aurai tout le contraire à craindre ; pour moi, je trouve qu'il n'y en a déjà que trop qui ne vont ni à Messe ni à Prêche et qui se mêlent de parler de gouvernement et de religion ; si on les écoutait, le pays serait bientôt à l'envers, car, ma foi, ils n'y vont pas à petits coups... ôter les dîmes... nous unir à l'Amérique... Pour moi, mon cher Mr., j'aime mieux avoir des enfants qui ne savent que signer leur nom, que d'en avoir de savants, mais qui me déshonoreraient par leur mauvaise conduite, comme font un si grand nombre.” C'est ainsi que me parlait un de nos braves cultivateurs dont la franchise et l'amour de la patrie sont si connus. Si son raisonnement n'était pas tout-à-fait juste, au moins à en juger sur ce qui se passe aujourd'hui en Canada, il avait presque raison ; car il semble que la science soit un titre pour porter l'étendard de l'irréligion.

Permettez que je rapporte ici quelques phrases d'un discours qu'une personne aussi respectable par sa science et son expérience que par sa vertu, prononçait dans une assemblée composée de personnes qui s'intéressent à l'éducation de la jeunesse canadienne. — “ Il semble, disait-il, que l'on veuille aujourd'hui détruire les mœurs et les coutumes de ceux qui par leur loyauté et leur courage nous ont acquis ce beau et fertile Canada qui est notre patrie ; pour se faire un nom, il faut renverser l'ordre social, ceux-là seuls sont réputés hommes d'honneur et de hautes conceptions. Le

mal est d'autant plus grand, que plusieurs y tombent sans même s'en douter. On fait son cours d'étude sans penser à ce que nous avons à faire pour nous acquitter de ce que nous devons à la patrie et à la société. On lit l'histoire des Grecs et des Romains, on est ravi d'admiration en voyant ces fiers républicains qui mettaient toute leur gloire à mépriser et à renverser ce qui s'opposait à leur farouche liberté. Quelquefois pourtant ils étaient animés d'un sincère amour pour la patrie, mais le plus souvent ce n'était que de l'orgueil et de l'amour-propre couvert des dehors du patriotisme. Car, soit dit en passant, si on ôte à l'antiquité toutes les actions héroïques qui ont eu pour principe la vanité personnelle, on sera surpris de voir le petit nombre qui lui restera. Pour moi, il me semble très naturel qu'un enfant de douze ou quinze ans ne puisse pas toujours distinguer quelle a été la cause qui a produit telle ou telle action qui a de l'éclat, mais dont le principe et la fin sont mauvais, surtout quand on voit des historiens de jugement qui s'y sont trompés. Cependant ils en tirent des conséquences qui sont fausses, mais qui semblent toujours en faveur de la liberté dont on fait de nos jours un si déplorable abus, ce qui joint aux idées de notre siècle, ne concourt pas peu, ce me semble, à produire les désordres que nous voyons déjà dans notre jeune société.

« Mais, dira-t-on, il ne faut plus lire les histoires anciennes! Pas du tout; mais je pense qu'il serait très-avantageux que l'on dirigeât les enfants dans cette lecture en leur faisant remarquer la différence qu'il y a entre les sociétés antiques et celles de nos jours, entre les principes qui doivent faire agir un chrétien et ceux qui faisaient agir les payens; enfin qu'on leur fit connaître ce qu'on appelle la philosophie de l'histoire, car on peut très-bien savoir tous les principes faux de l'histoire d'un peuple et ne pas comprendre la politique et les principes qui faisaient agir ce même peuple; car pour que l'histoire nous enseigne comment agir, il faudra la comprendre et pour la comprendre il nous faudra connaître l'esprit qui était l'âme qui agissait dans ce peuple. Pourtant c'est une chose à laquelle on fait bien peu d'attention; savoir quelques faits et quelques dates, nous appelons cela savoir l'histoire.

Aujourd'hui plus que jamais, il faudrait surtout en enseignant l'histoire moderne, faire voir la main de Dieu réglant et conduisant tout à sa gloire; faire voir le grand rôle que l'Eglise a joué depuis bientôt deux mille ans en civilisant les nations et en libérant les peuples de la tyrannie de ceux qui ne voulaient pas se regarder

comme les pères de leurs sujets, mais qui agissaient comme des maîtres impitoyables.

C'est en leur montrant la tendre sollicitude de l'Eglise pour tous ses enfants qu'on pourrait leur dire combien sont inconséquants et ingrats ceux qui aujourd'hui par de calomnieux mensonges cherchent à détruire le doux empire de son autorité qui ne sait que défendre le pauvre et l'opprimé, ensuite leur faire voir qu'elles ont été les tristes suites de l'émancipation de son empire; si l'Angleterre et la France furent plus riches et plus florissantes en secourant l'autorité du successeur de S. Pierre, qu'en lui obéissant. C'est en accoutumant la jeunesse à réfléchir de la sorte, qu'on pourrait lui former un jugement sain et droit.

C'est à peu près en ces termes que parlait cet homme respectable. S'il avait raison, il ne suffit pas de savoir les choses superficiellement, au contraire, il faut les approfondir pour ensuite en tirer de justes conséquences, si nous ne voulons être submergés par les vagues furieuses de l'océan du monde que le vent des fausses doctrines et des faux principes a rendu si difficile et si dangereux pour celui qui s'y embarque sans en connaître les incalculables périls et la route qui seule peut le conduire heureusement au terme de son voyage. Mais malheureusement ceux qui entrent dans le monde ont quelquefois plus de présomption que de science, et delà tant de fautes tant en politique qu'en religion!

Mais, Mr. l'Éditeur, je crains d'avoir lassé votre patience; je termine en vous priant de me faire grâce pour les fautes de style et d'ordre qui règnent dans ces lignes écrites à la dérobée, si vous me passez l'expression. Cependant, Mr., si vous pensez que l'Abeille puisse tirer du miel des fleurs que l'on recueille en si grande abondance en cheminant par le monde, je pourrai, peut-être, de temps à autre lui en envoyer... Ah! pardonne, naïve Abeille, à la témérité de ma demande, j'oubliais que tu te nourris du suc délicieux que produisent ces pures et tendres fleurs que des mains habiles et expérimentées cultivent dans le jardin de la science et de la religion; c'est la douceur du miel qu'il te faut, et non l'amertume du fiel que produit le calice des fleurs flétries du monde. Encore une fois, pardonne si j'ai osé t'attrister par mes pénibles récits, toi qui ignores les peines et les soucis si communs sous le ciel, puisqu'ils n'habitent pas sous le toit qui t'a vu naître. Ah! riante Abeille, viens quelquefois jusqu'à moi, pour me dire tout bas: *tes amis pensent à toi.* Ah! qu'il sera doux à mon o-

reille ton bourdonnement qui me dira: *tes amis ne t'ont pas oublié.* Hélas! il est si doux le lien qui unit des amis, des confrères!!

VOX MISSA.

L' Abeille.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC. 23 Décembre, 1852.

Ma foi, je ne sais quelle vipère a mordu notre trésorier, depuis quelque temps il n'y a pas une bonne raison à tirer de lui. Demandez lui quelque chose, il vous répondra par ces mots significatifs de Petit-Jean: *Point d'argent, point de suisse.* L'autre jour Rusticus, toujours joyeux à son ordinaire, voulut tranquilliser son confrère que tyranisait maître Plutus, mais il eut beau lui représenter la place distinguée qu'il tenait dans le conseil de la société typographique, sa renommée comme maître des finances, il ne put rien gagner. Cela est bel et bon, répondit il, mais ne remplit guère ma besace.

Dans cette circonstance critique, bienveillants lecteurs, j'ai recours à vous. J'ai toujours ouï dire que rien n'était plus avantageux pour les abonnés que de lire de temps en temps les conditions de l'Abeille, et même de les méditer au besoin. Outre le profit qu'ils en retirent pour leur *avancement spirituel*, ils y découvrent ordinairement un *spécifique unique* qui guérit maux passés, présents, futurs, nouveaux de tous les trésoriers. Je le crois volontiers, car de nombreux exemples attestent le fait.

L'autre jour j'ai consulté là dessus le docteur Evariste de la Gypendole qui, comme vous savez, est une des sommités médicales et pharmaciennes du jour. Il n'y a là rien que de très vrai et en même temps de très naturel, me dit-il, *similia similibus curantur*, ce qui veut dire en bon français, si vous vous êtes brûlé, vous pourrez vous guérir en vous brûlant de nouveau.

D'après ces instructions du docteur Evariste, je crois que, dans le cas présent, l'homéopathie pourrait guérir instantanément, radicalement et sans douleurs notre malade. Ainsi il ne rêve qu'argent, il faut lui en donner. A vous d'appliquer le remède.

O *multos deloi* qu'il faut payer son abonnement, parceque notre coffre-fort est épuisé.

Le vapeur *Rowland-Hill*, parti de Québec mercredi, 15 Déc., est arrivé à Montréal sain et sauf le 18.

ACCIDENT. Jeudi dernier, un homme de la police du chemin de fer de Richmond du nom d'Henry Patridge, a été tué par l'explosion d'une mine.

FRANCE. La proclamation de l'empereur a eu lieu le 3 du courant. Napoléon a fait son entrée dans la capitale à une heure après-midi, au milieu des acclamations du peuple, des gardes nationales et de l'armée. Arrivé où se trouvait anciennement la chambre dite des députés, l'empereur fit un long discours au corps Législatif et un Sénat dans lequel il dit, que pour obéir à la volonté d'un grand peuple il acceptait la couronne impériale des mains de la France. Il termina en disant : "Recevez ici mon serment, que nul sacrifice ne manquera de ma part pour élever la prospérité de mon pays et que tandis que je maintiendrai la paix, je ne céderai rien de ce qui peut toucher l'honneur ou la dignité de la France."

ÉTATS-UNIS. Le recensement a constaté, dans toute l'étendue des états et des territoires de l'Union, y compris la Californie et le Nouveau-Mexique, une population blanche de 19,986,847 habitants. Sur ce nombre, est 2,210,828 d'origine étrangère.

Les états qui fournissent le contingent le plus considérable au total de la population indigène, sont : New-York, 2,439,296 ; Pensylvanie, 2,014,619 ; Ohio, 1,757,556 ; Indiana, 931,392 ; Massachussets, 830,066 ; Illinois, 736,931. A eux seuls ces six états renferment près de la moitié des habitants de la confédération entière. La Californie est portée au tableau pour 69,610 individus.

Les étrangers se trouvent répartis entre les divers états dans des proportions assez analogues à celle de la population indigène. Ainsi, le New-York, en compte 651,801 ; la Pensylvanie, 274,871 ; l'Ohio, 218,512 ; le Massachussets, 169,009 ; l'Illinois, 110,598. Le Wisconsin renferme le chiffre énorme de 106,695 individus d'origine étrangère, sur une population générale de 170,620 âmes. La Californie en a 22,358, ce qui porte le nombre constaté de ses habitants à 92,597. Le recensement donne en outre à la Louisiane 66,413 étrangers sur 205,921 habitants.

Le nombre des églises est de 36,011, dont 12,467 méthodistes ; 8,791 anabaptistes ; 4,584 presbytériennes. A en juger par cette année, plus des deux tiers de la population appartiendrait à ces trois sociétés. Le catholicisme compte 1,112 églises, fréquentées par 620,950 fidèles.

Canadien.

La loi de tempérance du Maine.

La cour supérieure du N. Hampshire vient de décider que cette loi est contraire à la constitution pour huit raisons.

1^o Elle confère un pouvoir inconstitutionnel aux juges de paix ; 2^o elle prive les citoyens du droit d'être jugés par jury ; 3^o elle prive les citoyens des autres états du droit de réclamer leurs

droits devant les tribunaux du N. Hampshire ; 4^o elle détruit la propriété ; 5^o elle anéantit le droit d'appel ; 6^o elle exige des cautions excessives ; 7^o elle prive les accusés du droit de se défendre ; 8^o enfin elle est contraire à l'inviolabilité du domicile.

On sait que Cuba fut découverte en 1492 par Christophe Colomb, et que les Espagnols la possédèrent jusqu'en 1762, époque où la Grande Bretagne s'empara de cette île. Il paraît cependant que les Anglais, nonobstant la haute idée qu'ils avaient conçue de ce dernier pays, le restituèrent à l'Espagne en 1763, en échange de la Floride. Depuis ce temps Cuba est restée au pouvoir des Espagnols. La plus occidentale et la plus large des Antilles, elle ferme presque entièrement le Golfe du Mexique à l'embouchure duquel elle est située.

Elle a 257 lieues de long sur 38 dans sa plus grande longueur, couvrant, selon un écrivain récent, une surface d'au moins 3,615 lieues marines. Cinquante ports excellents permettent aux vaisseaux d'y jeter l'ancre. De riches montagnes traversent l'île de l'est à l'ouest, et à leur pied s'étendent d'immenses prairies. Elle abonde en minéraux, en sources salées, selon quelques uns, d'une vertu curative, et dont les plus remarquables sont celles de St. Diego, de Madruga, de Guanabacoa et de Camugiro. Le peu de connaissances que l'on a de ses mines, si étendues en apparence, est dû en partie à l'épaisseur de ses forêts et à l'aspérité de ses montagnes.

Plus qu'aucun autre pays sous la juridiction de l'Espagne, Cuba jouit de très-grands privilèges. Son gouvernement se compose de deux partis politiques. Celui de l'ouest est sous le contrôle immédiat d'un Capitaine général résidant à la Havane. L'autre est gouverné par un délégué de la reine d'Espagne, en partie soumis à ce Capitaine général. Pour le gouvernement ecclésiastique, il y a aussi une division soumise à la juridiction d'un archevêque domicilié à St. Iago, et une autre sous la surveillance d'un évêque résidant à la Havane.

Le sol est tout-à-fait riche, et le climat permet de faire deux et quelquefois trois récoltes par année. Parmi les articles d'exportations sont le sucre, le café, le tabac, la cire, le coco, la mélasse, le rum, le maïs, &c.

La disposition des trois départements de Cuba fait envisager cette île comme une proie facile et attrayante. Aussi voit-on les sujets de certaines puissances passer quelquefois les lignes ; ce n'est pas pour rien. Cependant on pense que l'Espagne ne sera pas d'humeur à laisser aller un trésor

qu'elle possède depuis longtemps et dont les ressources ne sont pas toutes développées.

Le *Crescent* de la Nouvelle-Orléans, dit que le gouvernement a saisi de nombreux exemplaires d'un manifeste adressé de New-York aux habitants de Cuba. Ce manifeste conseille aux habitants possibles de rester chez eux et de vaquer à leurs affaires, en quoi ils seront protégés pendant l'invasion prochaine.

MŒURS TURQUES.

LA RECHERCHE DU COUPABLE.

Avant que Mehemet-Ali eût armé les fellahs, il avait à son service des troupes irrégulières d'Arnaout. Ces bandes indisciplinées commettaient toutes sortes de brigandages dans les villes, quand leur solde n'était pas exactement payée. Le trésor du vic-roi était alors souvent épuisé et les désordres se renouvelaient fréquemment. Un jour une de ces compagnies se révolta contre son chef et livra sa maison au pillage. Tous les meubles furent brisés, les effets précieux enlevés et une assez forte somme d'argent, que le Capitaine avait péniblement amassée, disparut.

Dès que les mutins se furent retirés, le capitaine alla porter ses doléances à Mehémet-Bey, alors gouverneur du Caire. Le ministre fit appeler tous les soldats devant lui et demanda au capitaine de lui désigner le coupable. Celui-ci lui représenta que la confusion avait été si grande qu'il ne pouvait le reconnaître : que, du reste, il était bien disposé à tout oublier si on voulait lui restituer la somme d'argent qu'on lui avait volée. Le ministre adressa aux soldats une allocution toute paternelle ; il leur parla tristement de la pénurie du trésor et leur promit que tout l'arriéré de la solde leur serait fidèlement payé dès qu'on aurait fini de percevoir les contributions. Il s'apitoya longuement sur les infortunes du soldat qui abandonnait sa patrie pour venir exposer sa vie au service de l'Égypte, sans être assuré de recevoir le prix de son courage et de son sang. Il entreprit sa harangue de beaucoup d'exclamations religieuses, pour leur rappeler que toutes choses viennent de Dieu, que la misère est la première pierre sur le seul de l'abondance ; arrivant alors à l'acte de mutinerie dont se plaignait leur capitaine, il engagea celui qui avait volé l'argent à le rendre, afin que tous ses camarades pussent profiter de l'indulgence et du pardon qu'il voulait bien leur accorder.

Tous les soldats élevèrent aussitôt la voix, et protestèrent à l'envi qu'ils n'ont rien emporté de la maison de leur capitaine. Alors Mehémet-Bey leur dit : Puisque vous n'êtes pas coupables, vous

peuvent vous retirer: je vous exhorte à attendre patiemment le jour de la paix; il ne tardera pas long-temps. Allez.

Les soldats étaient à peine hors de la salle, qu'il les rappelle.

Mes enfants, songez combien doit être grande la douleur de votre chef, qui perd en un seul jour le fruit de ses longs services. Chacune de ses pièces d'or était le prix d'une de ses blessures. Comment un pareil argent peut-il rendre heureux celui qui l'a volé? Le vol est le chemin de la perdition. Que le coupable se déclare, il lui sera pardonné.

Tous alors, se regardant les uns les autres, et s'interrogeant mutuellement, affirmèrent qu'ils avaient à peine dépassé le seuil de la maison du capitaine.

Le gouverneur se tourna vers le capitaine d'un air découragé, et congédia une seconde fois les soldats. Mais il les rappela de nouveau.

Craignez Dieu mes amis! Celui qui laisse planer le soupçon sur ses camarades innocens aggrave encore sa faute. Le silence n'est pas pour le crime un refuge inviolable. Dieu prendra soin de découvrir le coupable qui se dérobe à la justice des hommes. Allez!

Les derniers soldats étaient encore dans la salle lorsqu'il donna l'ordre de les faire tous rentrer.

Le coupable, dit-il, le voilà! et il ordonna à ses Rabus de saisir le soldat qu'il désigna. C'est toi, misérable chien, qui as volé ton capitaine; Rends-lui son argent si tu ne veux pas mourir sous le bâton.

Moi, excellence, je proteste...

Pas un mot de plus! Rabus, étendez-le à terre et commencez à frapper.

Par la vie du prophète! par la vie de ma religion, ce n'est pas moi.

Frappez!

Après que le patient eut reçu une vingtaine de coups, il pria qu'on suspendît son supplice, et avoua que c'était lui qui avait volé l'argent du capitaine, et qu'il était prêt à le rendre.

J'étais sûr que tu étais le voleur, reprit Méhémet-Bey, car toutes les fois que je vous ai renvoyés, tu es sorti le premier avec empressement, et lorsque je vous ai rappelés tu es toujours entré le dernier en murmurant.

FÉLICHIO.

M. L. C.

LE PIRATE JOHNSON ET LA REINE DES MILLE ILES.

A l'endroit où le St Laurent sortant du lac Ontario, encourt dans son cours des milliers d'îles aux formes variées et bizarres au milieu des bosquets verdoyants, de ces rocs arides, de ces sinuosités innombrables, il s'est passé un fait dont les sites

pittoresques de ces lieux méritaient bien d'être le théâtre.

En 1837 lorsque notre pays soulevé contre ses maîtres courait à grands pas vers sa perte, dans le Haut-Canada un homme excité par les mêmes principes de révolte se distinguait par des actions d'une audace étonnante.

William Johnson, Anglais d'origine fatigué du joug de la mère-patrie, attendait avec impatience le moment où il pourrait se déclarer ouvertement son ennemi: l'occasion ne tarda pas à se présenter.

Un jour qu'il regardait le vapenr Anglais l'*Union* mouillé dans la petite anse où il résidait (French creek), il conçut le projet d'incendier ce vaisseau. Les mille îles dont il connaissait les détours cachés, lui offraient un asile à l'abri de toutes recherches. Il attend donc la nuit, s'embarque dans un léger esquif, se glisse avec le moins de bruit qu'il peut près du vaisseau, parvient à s'y accrocher; tout le monde y dormait, il y met le feu et s'enfuit vers les plus proches îlots. Au moment où l'équipage fut éveillé par les flammes, il était trop tard, et W. Johnson tranquillement assis sur un rocher, regardait avec des yeux brillants de satisfaction les progrès de l'incendie dont la lueur rougeâtre se reflétait au loin sur la surface des eaux.

Le lendemain ne le voyant pas (comme il ne cachait pas ses idées de révolte) l'on conçut des soupçons contre lui, mais la chose en demeura là: quelques jours après, ayant brûlé un autre vaisseau, il fut reconnu, mais il parvint sans peine à s'échapper.

La retraite de Johnson fut bientôt découverte, les *volontaires* se mirent aussitôt à sa poursuite, mais en vain: lorsque l'on se rendait dans l'île où il se trouvait, il passait dans une autre; quelquefois caché derrière un rocher, il tirait sur ceux qui le cherchaient et puis s'enfuyait.

Comme on ne pouvait se saisir de lui, sa tête fut mise à prix, et peut-être n'aurait-il pas échappé, si sa fille qu'il avait laissée chez lui ne l'eût averti des dangers qu'il courait.

Après avoir recueilli tout ce que l'on disait sur son père, quand la nuit venait, s'abandonnant seule dans une frêle embarcation, elle bravait tous les dangers pour aller lui porter sa nourriture en même temps que pour lui apprendre les nouveaux moyens dont on voulait se servir pour le saisir.

Les voyages nocturnes de la jeune fille dont il était bien aisé de deviner le motif ne tardèrent pas à être remarqués et l'on se mit à la poursuivre mais elle connaissait trop bien les détours et les cachettes de son asile pour s'y laisser prendre, aussi

toujours insaisissable elle se moquait impunément des *volontaires*.

Plusieurs semaines s'étaient écoulées depuis que Johnson avait incendié l'*Union*, lorsqu'il résolut de sortir des mille îles pour faire un dernier effort. Il va joindre le chef des révoltés, (Vansholtz); ils réunissent tous deux un petit nombre de partisans, les arment du mieux qu'ils peuvent et se préparent à résister aux forces qu'on envoyait contre eux. Quelques compagnies de l'infanterie royale les écrasèrent bientôt; leur chef fut pris avec beaucoup d'autres rebelles; les autres désespérant entièrement du succès, s'embarquèrent avec Johnson dans une embarcation que sa fille lui avait préparée. Après s'être éloignés de la côte ils délibérèrent sur le parti qu'ils devaient prendre; voyant qu'il n'y avait plus moyen de demeurer en Canada sans tomber entre les mains des Anglais; ils se dirigèrent du côté Américain.

Les rebelles furent reçus à bras ouverts. L'on rendit de grands honneurs à Johnson et à sa fille. A cette dernière on présenta un aviron d'argent avec le titre de REINE DES MILLE ILES. [*Queen of the thousands islands*]. Titre pompeux en effet mais que méritait bien de si belles actions. E. E. T...

PORTER UN TOAST.

Action de porter aux convives la santé d'une personne absente, proposition de boire à l'accomplissement d'un vœu, au souvenir d'un événement. Ce mot emprunté à l'anglais signifie, dans cette langue, une rôtie.

Anciennement en Angleterre, la personne qui portait une santé à la fin du repas mettait une croûte de pain rôtie [toast] dans son verre; après avoir fait le tour de la table, le vase revenait au premier convive, qui buvait la liqueur et mangeait la rôtie.

L'usage de la rôtie a passé, mais le mot qui l'exprimait a été conservé.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

A la Petite-Salle, M. Jos. Gariépy.
Chez les Externes, M. P. Droler.
Au Séminaire de St. Hyacinthe, M. J. R. R. Ouellet.
Au Collège de l'Assomption, M. L. A. A. Jetté